

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois 4 —
Trois mois 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Administration : Rue de la Balance 1

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 80 centimes

Nouvième année — 30 90

Rédacteur responsable: WALTER BIOLLEY

Mar 19 Août 1898

AVIS

Nous prévenons nos abonnés du dehors que les remboursements pour le troisième trimestre de 1898 seront mis ces premiers jours à la poste, et nous espérons que chacun leur réservera bon accueil.

Ceux qui auraient un sursis à demander sont priés de le faire de suite en évitation de frais de retour.

L'Administration de la Sentinelle.

L'Actualité

1re Fête Centrale

de la

Fédération des Repasseurs, Démonteurs
Remonteurs et Faiseurs d'échappements

Favorisée par un temps superbe, la première fête centrale des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements, qui a eu lieu à Bienne, dimanche, a admirablement réussi. Les organisateurs avaient bien fait les choses et ont droit aux remerciements et aux félicitations de tous leurs collègues.

A huit heures, l'arrivée du train de la Chaux-de-Fonds et du Vallon est accueillie par l'Union instrumentale qui pendant toute la journée contribuera par ses joyeux accents à la gaieté générale. Nous n'avons entendu qu'un cri de reconnaissance à l'égard de cette dévouée musique qui, comme notre *Fanfare du Grutli*, est toujours disposée à prêter son dévoué concours à toutes les manifestations ouvrières. On ne saurait assez reconnaître et louer le zèle de semblables musiques auxquelles, en retour, les ouvriers doivent prêter leur appui. Soutenons nos musiques ! Elles sont la joie, la gaieté, l'embellissement de nos fêtes.

En attendant le train de Granges, les coupes pleines d'un pétillant et excellent vin d'honneur circulent sous les ombrages d'un jardin attenant à la gare. Les mains se serrent, les salutations s'entrecroisent, les acclamations jaillissent à la reconnaissance d'un visage ami. Et les conversations vont leur train qui font passer très agréablement et très rapidement l'heure en général si ennuyeuse de l'attente du train suivant. Voici les remonteurs de Granges, une centaine environ. On les acclame. La musique leur joue un des plus beaux morceaux de son répertoire.

A 9 h. 1/4, le cortège se forme et se dirige vers la Brasserie du Port. Il a très bonne façon ce cortège. Précédé de l'Union instrumentale, escorté des bannières des sociétés ouvrières de Bienne qui ont tenu à honneur d'accompagner leurs collègues et de leur donner ainsi une preuve de solidarité, il compte environ deux cents cinquante citoyens. Remarqué parmi les bannières, dont on compte une douzaine, les bannières du Grutli allemand et romand, des graveurs, des monteurs de boîtes, des faiseurs de pendants et anneaux, des ma-

çons. Celle des remonteurs, qu'on inaugurerait tout à l'heure est encore dans son fourreau. On s'accorde à dire que le Cinquantenaire et le Tir fédéral ont empêché quantité de remonteurs d'assister à cette belle fête. C'est dommage pour eux !

A la Brasserie du Port, on se met à l'aise et à table sous de beaux ombrages. Bienne est une ville absolument privilégiée à cet égard. Partout des restaurants avec jardins plantés d'arbres admirables à l'ombre desquels il fait divinement bon se reposer et se détacher en été par les fortes chaleurs telles que celles d'hier.

Après une ouverture de la musique, le président de fête, M. Albert Kunz-Schär, caissier du Syndicat des remonteurs, prononce un discours de bienvenue en allemand, dont voici la traduction :

Chers citoyens, chers collègues.

Au nom du Comité d'organisation de notre première fête centrale, je vous souhaite à tous la plus cordiale bienvenue.

Soyez les bienvenus, vous, les membres du comité central, les délégués de nos différentes sections et des fédérations sœurs, les hôtes et invités qui avez bien voulu répondre à notre appel.

Si le canon ne tonne pas pour vous saluer, si les rues ne sont pas pavées, s'il n'y a point de guirlandes, la joie n'en régnait pas moins parmi les membres de la fédération des repasseurs, remonteurs, démonteurs et faiseurs d'échappements. Si cette joie ne se manifeste pas d'une façon aussi bruyante qu'aux centenaires des différents cantons ou à la fête fédérale de tir qui vient de prendre fin à Neuchâtel, cependant, notre joie est aussi pure, aussi sincère, aussi fraternelle que celle qui a régné pendant ces grandes manifestations du peuple, car ici, ce sont les collègues d'une même corporation, des frères de travail qui se sont donnés rendez-vous aujourd'hui pour passer ensemble quelques heures au milieu d'une franche gaieté, et discuter aussi les questions vitales qui doivent préoccuper l'esprit de tout collègue sincère.

Plus que jamais il est nécessaire que les membres d'une même profession serrent les rangs, qu'ils discutent, non pas d'une manière dictatoriale, mais démocratiquement, comme il convient à des citoyens vraiment libres, ce qui pourra coopérer à servir leurs intérêts, relever le métier et améliorer leur position sociale.

A côté des assemblées de nos sections respectives, des congrès de notre fédération, des occasions comme celle d'aujourd'hui se présentent admirablement bien à ce but.

Nos amis les monteurs de boîtes et les graveurs et guillocheurs nous ont devancé et c'est avec plaisir que nous les suivons dans cette voie, car nous avons reconnu que c'est dans ces agapes fraternelles, où règne l'esprit de vraie confraternité et de solidarité que nous échangeons nos vues et nos idées et que nous apprenons à nous connaître et à nous estimer.

C'est là le caractère que doit revêtir notre fête centrale.

Puissiez-vous tous, qui venez de près ou de loin, passer agréablement ces quelques heures de loisir, puisse le 7 août 1898 marquer une nouvelle étape dans l'histoire de la fédération des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements.

Encore une fois, soyez tous les bienvenus !

M. Frésard, en français, souhaite la bienvenue aux membres des sections et aux invités. C'est pour la section de Bienne un honneur que d'avoir la première fête centrale des remonteurs. Elle fera tous ses efforts pour s'acquitter de sa tâche à la

satisfaction générale et elle espère que l'harmonie et la franche gaieté régneront parmi tous. Comment pourrait-il en être autrement avec le dévoué concours de l'Union instrumentale. L'orateur remercie chaleureusement les sociétés qui ont bien voulu joindre leurs bannières au cortège. Il espère que chacun gardera un bon souvenir de cette journée et qu'elle fera sur la population de Bienne une impression salutaire. Il indique le but de la fête ; elle n'est pas seulement récréative. Nous inaugurerons tout à l'heure la bannière de la Fédération. Et cette bannière nous rappelle le devoir qui nous incombe, celui d'empêcher l'avisement des salaires, de mettre un terme à la baisse des prix. Il termine en faisant des vœux de prospérité pour la Fédération.

Après une nouvelle production musicale, le président de la Fédération des graveurs et guillocheurs, M. Emile Rieser, prend à son tour la parole :

Messieurs et chers collègues,

Depuis un certain temps, les organisations professionnelles ont inauguré le système des sociétés d'agrément, de chant, musique, etc., en se donnant un emblème qu'elles acquièrent soit par souscription soit par cotisation ou par tout autre moyen en usage. Est-ce la signification que ces organisations veulent changer leur tactique, leur but ? Non certes, bien au contraire. Il y a longtemps que nos organisations syndicales ont perdu leurs caractères primitifs de sociétés de secours mutuels ; il y a longtemps que les nécessités de la vie les ont obligées à sortir de leurs rôles passifs pour devenir un corps uni et compacte de lutteurs pour défendre les intérêts les plus vitaux de leur profession.

Il en est ainsi de la fédération des repasseurs, remonteurs, démonteurs et faiseurs d'échappements qui, aujourd'hui, se réunit en cette fête pour inaugurer son drapeau fédératif. Notre fédération des ouvriers graveurs et guillocheurs a été choisie par vous comme marraine. C'est avec plaisir que notre comité central a accepté de remplir ce rôle. C'est aussi avec plaisir que je vous apporte aujourd'hui notre salut fraternel.

Il est d'usage, en pareil cas, de retracer le chemin parcouru par l'organisation qui pour un jour a pris des habits de fête.

Je laisse à une personne plus autorisée que moi le soin de vous entretenir dans ses détails de la vie de la fédération des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements, les données n'ayant manqué pour pouvoir le faire. L'on peut dire d'une manière générale, que sa vie a été celle de toutes les autres fédérations ouvrières horlogères. C'est une vie de lutte continuelle contre les ennemis naturels de nos revendications, c'est le combat de tous les jours contre ceux qui croient que le soleil ne luit que pour eux, c'est la guerre contre les oppresseurs de la classe ouvrière, qui s'imaginent que l'ouvrier est une machine qui n'a d'autre droit que celui de réparer les forces épuisées.

S'il n'existait que ces ennemis, nous en aurions bien vite triomphé, nous aurions bientôt fait de rendre à chaque créature une existence conforme aux besoins de la nature humaine. Mais nous avons une autre catégorie d'ennemis, ce sont les indifférents, cette masse innombrable qui combat soit en ne se mêlant pas dans nos rangs, soit en se mettant en travers de nos organisations. Ceux-là sont nos plus puissants ennemis.

Et puis qu'il parle d'indifférence, l'orateur veut mettre en garde ceux des syndiqués

qui s'imaginent n'avoir d'autre devoir que de payer leurs cotisations. Le devoir est plus haut : il y a autre chose encore à faire, c'est de combattre quotidiennement et de faire sans cesse des adhérents.

Comme tout corps de combattants à son drapeau, la fédération des remonteurs a voulu, elle aussi, avoir son étendard pour le lever et le déployer fièrement pour le montrer à ses ennemis, à ses adversaires, afin que ceux-ci sachent que ses plis abritent une vaillante phalange d'ouvriers conscients de leurs droits comme aussi de leurs devoirs. Mais elle le montre aussi aux indécis, aux hésitants, aux défaillants, aux faibles pour leur dire : Venez vous grouper sous ce drapeau ! Suivez-le où il vous conduit ! Reprenez courage s'il venait à vous manquer et dites-vous toujours : tant que notre bannière flotte au vent nous ne sommes pas perdus. En flottant, elle est la preuve que notre organisation est vivante, qu'elle nous défendra ; qu'elle sauvegardera dans la mesure de ses forces nos intérêts et qu'elle cherchera toujours à nous assurer le pain du lendemain.

Chers amis et collègues,

C'est une grande journée que celle d'aujourd'hui, qui marquera dans les annales de votre fédération.

Dorénavant, ce drapeau vous accompagnera à vos fêtes. Mais où il sera surtout, c'est dans les moments difficiles, dans les moments des grandes batailles. C'est là que vous l'apprécierez et que vous l'aimerez parce qu'il vous donnera du courage et qu'il vous aidera à supporter ce que l'avenir réserve à votre corps de métier.

En le remettant entre les mains de votre comité central, j'ai la conviction que celui-ci saura veiller fidèlement à ce qu'il remplit son but et qu'il veillera à ce que nul ne puisse porter atteinte à sa pureté.

Puisse cette bannière centrale ne voir que de beaux jours comme celui d'aujourd'hui ! Mais puisse-t-elle aussi, si les circonstances l'appellent à conduire votre fédération au combat, ne trouver que des cœurs braves, des esprits résolus, n'inspirer que des sentiments de solidarité et de sacrifices. La victoire est à ce prix, à ce prix seul.

C'est là non seulement les vœux de la fédération des ouvriers graveurs et guillocheurs, mais aussi ceux de tous les groupements syndicaux. Que votre fédération vive et qu'elle prospère !

Au cours de ce discours, la bannière est déployée au milieu des acclamations. La bannière des remonteurs est superbe et fait grand honneur à M. Merguin, qui n'en est plus à compter ses succès et qui met autant d'ingéniosité que de talent dans la confection des drapeaux de sociétés — sa spécialité.

La bannière est de deux couleurs. Sur un fond rouge, auréolé de rayons se dessine la croix fédérale, au milieu de laquelle se trouvent deux mains unies. Ce côté porte « Fédération des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements. »

De l'autre côté, sur un fond bleu, peint à la perfection, un mouvement à remontoir ; au-dessous une clepsydre, la primitive horloge des anciens, puis à l'entour les signes du zodiaque. Et enfin cet adage : « L'intelligence et l'adresse font l'excellent ouvrier ».

En même temps que la bannière est remise au Président du Comité central, on lui offre un bouquet.

Léonard Daum, président du Comité central, répond dans les termes suivants :

Chers collègues,

Chers amis,

Au nom du Comité central de la Fédération des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements, j'accepte avec la plus vive reconnaissance la belle bannière qui vient de nous être présentée, avec des paroles si aimables à l'adresse des membres de nos diverses professions et de notre chère union syndicale.

Je l'accepte avec d'autant plus de plaisir qu'elle nous est présentée par un des dévoués et distingués membres du syndicat des graveurs, de ce syndicat qui a inauguré chez nous l'action virile et féconde du mouvement professionnel, qui n'a cessé d'être en exemple à tous les autres groupes corporatifs et qui demeure la plus solide organisation ouvrière de notre belle fabrication horlogère.

Vous nous avez rappelé, en mots éloquents et touchants, les principales phases de notre organisation syndicale. Nous ne saurions oublier, cher collègue, que c'est votre fédération qui nous a tracé le chemin et qui nous a ouvert la voie dans laquelle nous marchons. Vous nous avez précédé de quelques années dans le groupement des forces de votre syndicat, vous nous avez appris à quels beaux résultats l'union de tous les membres d'une même fédération peut parvenir et, sans être arrivé cependant encore au but suprême, vous nous montrez qu'une action continue, des efforts persévérants, une solidarité puissante et effective, sont les conditions nécessaires du succès.

Sans doute, il vous est plus facile à vous qui travaillez en atelier et qui, par ce fait, avez sur nous l'avantage de pouvoir vous encourager davantage et vous mieux contrôler, il vous est plus facile de réunir en un seul faisceau tous les travailleurs du burin et tous ceux qui se vouent au bel et noble art de la gravure.

Mais si les difficultés sont plus grandes pour nous qui, vivant disséminés, travaillant en grand nombre à domicile, avons moins de points de contact et de plus rares occasions de discuter en commun nos intérêts professionnels, si la tâche est pour nous plus ardue, ce doit être un stimulant et un encouragement de plus.

Tous ceux qui ont conscience de cette vérité éternelle, c'est que l'union fait la force, tout ceux qui comprennent que c'est par la cohésion de tous les intéressés et par cette cohésion seule qu'on arrivera, sinon à relever immédiatement les prix du moins à empêcher la dégringolade et entraver la baisse des salaires, tous ceux-là se groupent aujourd'hui sous les plis de cette bannière que nous conserverons désormais comme un signe de ralliement et comme l'emblème de notre union indissoluble.

Chers collègues,

Depuis 1887, il existait des syndicats isolés de remonteurs. En 1889, le premier comité central les groupa en fédération et fit preuve d'une énergie et d'une vitalité à laquelle nous rendons encore aujourd'hui tous hommages. Le comité central eut à lutter contre les vingt-deux fabriques réunies qui voulaient tuer l'organisation ouvrière à sa naissance; mais grâce à la volonté ferme et réfléchie du comité central de cette époque, les gros durent capituler; ce sont les petits qui firent « plancher » les gros. Accordons un souvenir aux lutteurs de cette époque.

Plus tard vint la grande grève du Leberberg dans laquelle on fit preuve de vaillance; les temps sont trop rapprochés de nous et leur souvenir est trop présent à l'esprit de nous tous pour qu'il soit utile de les rappeler. Qu'il me suffise de rappeler que le syndicat de Granges nous a donné un bel exemple, qu'après une crise momentanée, il a su se relever admirablement puisqu'il est aujourd'hui le plus beau fleuron de notre fédération. Puisse cet exemple être suivi.

En recevant cette bannière, nous prenons l'engagement solennel de vouer une activité toujours plus grande à la réalisation de notre but. Promettez-nous tous, chers collègues, de rallier à la cause syndicale les indifférents et de leur faire comprendre qu'en travaillant pour le syndicat chacun de nous travaille pour lui-même, pour l'avenir des siens, de sa famille, pour le bonheur de tous.

C'est dans ces sentiments que je reçois cette bannière en vous invitant à acclamer avec moi la solidarité ouvrière.

Vive la Solidarité ouvrière!

Vive la fédération des remonteurs!

Le collègue Schnepf, remonteur, de Bienne, prononce ensuite — l'Union instrumentale ayant joué le « Rufst Du mein

Vaterland » un vibrant discours en allemand, dont voici la traduction:

Chers collègues,

Un nombre respectable d'ouvriers horlogers se sont donnés rendez-vous aujourd'hui au bord du lac de Bienne pour fraterniser ensemble et discuter les intérêts les plus vitaux de notre branche d'industrie.

En même temps, ils assistent au baptême de la bannière centrale de la Fédération des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements. Un sentiment de satisfaction, et de fière gaieté doit faire vibrer les cœurs de tous les assistants, car lorsqu'une société est arrivée à se donner une bannière, elle a fait preuve de vitalité et démontré la nécessité de son existence.

Non seulement ce jour doit aussi nous rappeler d'une façon péremptoire nos droits et les devoirs qui incombent à chaque ouvrier organisé, mais il doit aussi nous donner des forces nouvelles, nous devons puiser aujourd'hui un nouveau courage pour les luttes futures en faveur de nos droits; il doit affermir en nous la conviction que notre cause est juste et que nous devons continuer à travailler, à faire une active propagande pour notre Fédération.

Si nous jetons un rapide coup d'œil sur le passé de notre organisation, nous constatons que déjà en 1869 les collègues de la Chaux-de-Fonds se sont réunis pour lutter contre les tendances de baisse, mais c'est seulement dans les années 1880 que la grande poussée se fit vers l'organisation syndicale. A Bienne, St.-Imier, Chaux-de-Fonds, se créent des sections de notre fédération. Les ouvriers de notre branche d'industrie étant mécontents de la décadence qui se dessinait de plus en plus cherchèrent à organiser les collègues pour mettre un frein à la baisse des prix qui visait surtout la montre petite pièce. Pendant quelques temps ces sections luttèrent seules mais en 1889 tous ces groupements s'unirent et formèrent la fédération centrale avec des statuts uniques. Le siège en fut confié à la section de Chaux-de-Fonds et peu de temps après la lutte pour le pain quotidien était engagée sur toute la ligne; les remonteurs réclamaient une augmentation de prix et, après quelques jours de suspension de travail, la plupart des sections obtenaient gain de cause. Malheureusement, dans la suite, quelques sections se sont vues dans la nécessité de se dissoudre pour différents motifs, manque de cohésion, etc. Ce fut le cas des sections de St.-Imier, Tramelan, Neuchâtel, Soleure, Locle et Porrentruy. Plusieurs d'entre elles se sont reconstituées dernièrement et nous émettons le vœu que toutes reviendront se grouper autour de la bannière centrale que nous venons d'inaugurer.

Aujourd'hui, la fédération compte dix sections; trois sont en train de se réorganiser, Soleure, Locle, Tramelan, ce qui portera à 13 le nombre de nos sections.

Il y a quelques années, la fédération des faiseurs d'échappements fusionnait avec la nôtre, ce qui nous amenait un joli contingent de membres. Mais, hélas, tout n'est pas fait. Un trop grand nombre, tout en profitant des bienfaits de notre organisation, en restent encore éloignés. En ce beau jour de fête, nous devons tous prendre l'engagement solennel de travailler sans relâche et avec une nouvelle ardeur afin que, dans un avenir rapproché, tous les repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements soient organisés et groupés sous les plis de notre fière bannière.

Tous ces discours ont été chaleureusement applaudis.

Une agréable surprise nous était réservée. La section de Granges possède une chorale qui chante avec beaucoup d'expression et de distinction. Elle exécute un premier chœur « Die Grille und die Sorgen » qui est bissé avec frénésie. Les choraliens chantent alors un joli chant qui se termine par d'amusants « jodeler » qui obtiennent un succès mérité.

Encore un morceau de l'Union instrumentale. Il est onze heures un quart, le cortège se reforme pour se diriger à l'autre extrémité de la ville, au Stand. Ah! mes amis, quelle course! Le cortège soulève sur son passage des nuages de poussière; le soleil darde des rayons acérés comme des glaives. Si l'on peut vanter les jardins ombreux et les promenades de Bienne, par contre on ne peut guère féliciter ses édiles qui ne comprennent pas la nécessité de l'arrosage des rues où l'on enfonce dans la poussière jusqu'à la cheville. Heureusement que l'Union instrumentale nous entraîne au rythme d'une

marche qu'on nous dit être celle de l'inauguration du Musée national. Devant les temples, les cuivres se taisent subitement, les baguettes des tambours s'immobilisent et comme le cortège passe devant plusieurs églises et chapelles rien n'est plus curieux que ces pauses forcées, ces arrêts subits, d'autant plus que tambours et musique battent ou jouent jusqu'à l'endroit précis de la zone où commence le sacré lieu, s'interrompent net et reprennent de plus belle à la limite exacte où cette zone finit. Voyons! Est-ce que les marches harmonieuses et cadencées des fanfares vibrant dans le clair azur du ciel ne sont pas aussi agréables au Très-Haut que les marmonnements des dévotes et les voix criardes qui psalmodient dans l'ombre d'une chapelle!

Après avoir parcouru les rues, gravi « un chemin montant, sablonneux, malaisé » et de tous les côtés au soleil exposé nous entrevoyons l'oasis du Stand où l'on se précipite pour apaiser la soif déséchante que la poussière de Bienne vous met au gosier. Et chacun — ou à peu près — de mettre habit bas, de deviser gaiement, sous de très beaux arbres — encore et toujours des arbres magnifiques et l'ombre apaisante de leurs rameaux — en attendant l'heure du dîner.

Fait qui mérite d'être signalé, le banquet est servi à l'heure. Il est très bon, comme vous pourrez en juger par le menu suivant:

Potage Tapioca
Brochet sauce câpres
Aloyau de bœuf printanière
Rôti de veau au jus
Salade
Entremets
Dessert

Le président de fête est nommé major de table, quoique voulant éviter cette corvée, il ait tenté de repasser cet honneur et cette charge à un collègue remonteur qui le dépasse en roulardise et trouve un échappement. Qu'on nous pardonne cette charge inoffensive, entendue en passant et qui sortait évidemment de la bouche d'un remonteur peu familiarisé avec la langue française, comme on s'en doute puisqu'il ignore que le moyen s'appelle un échappatoire mais non un échappement.

Mais nous voici au dessert. L'excellente chorale de Granges nous chante encore un délicieux chœur, puis le major de table donne la parole à Walter Biolley qui prononce un discours très fréquemment applaudi.

L'orateur dit qu'il a accepté avec plaisir de prendre la parole dans cette fête parce que les remonteurs et lui sont de vieux amis — leur amitié date de la fondation de la Sentinelle, — il y a dix ans de cela — et parce qu'il juge qu'il ne faut jamais perdre une occasion de faire œuvre de bonne et de saine propagande.

Il demande à ses auditeurs s'ils n'ont pas souvent réfléchi à ce problème: Pourquoi est-il si difficile d'unir tous les membres d'un métier ou d'une profession en un syndicat?

Il constate que le principe même de l'union n'est pas discutable, qu'elle est une nécessité de l'existence, en un temps et en un pays où tout prouve qu'elle est constamment pratiquée et qu'elle est le fondement même de la patrie faite de l'union de vingt-cinq Etats confédérés.

Quant au but des syndicats, il n'en est pas de plus juste, de plus moral, de plus humain. Ce but est double et correspond aux besoins de l'être humain: la sauvegarde des intérêts matériels et la préoccupation d'obéir à cette loi suprême de l'humanité, la solidarité.

L'orateur se fait longuement applaudir lorsqu'il s'écrie:

« Sauvegarder les intérêts des membres de sa profession, c'est non seulement légitime, mais c'est le devoir absolu pour tout homme qui travaille. Celui qui n'honore pas sa profession, celui qui ne veut pas qu'on respecte son métier, celui-là est indigne de tout respect et ne saura pas se faire respecter lui-même. »

Puis, Walter Biolley examine quels sont les obstacles à l'entrée en masse de tous ceux qui ne font pas partie de leur syndicat. Il flétrit l'égoïsme humain; il met en garde les gens à courte intelligence

qui se disent: « Moi, je m'en fiche! j'ai une bonne place; je ne veux pas me mettre à dos le patron ou le contremaître »; ceux qui raisonnent ainsi: « J'ai du talent! Je gagne tout ce que je veux. Leur syndicat, c'est bon pour ceux qui arrivent à peine à nouer les deux bouts », ou encore ceux qui prétendent: « Après tout, pourquoi paierais-je des cotisations? Si un mouvement se produit, syndiqué ou non, < j'en bénéficie >; à tous ceux-là, il dit que les bonnes places ne durent pas une vie entière, que le talent s'émeusse avec l'âge et les infirmités et que ceux qui n'écourent que leur intérêt personnel seront un jour justement reniés par leurs collègues, méprisés par les patrons et obligés de réfléchir avec amertume au proverbe: « Comme on fait son lit on se couche! »

Puis serrant de plus près encore le sujet de son discours, l'orateur répond aux arguments et aux réflexions que l'on entend souvent malheureusement dans la bouche des réfractaires au syndicat.

Il est des ouvriers qui disent ouvertement:

— Moi, je ne veux pas faire partie du syndicat tant que tel ou tel en fera partie ou que X... sera du comité.

A ceux-là, il faut répondre que si le syndicat est bon en lui-même, il est absurde de ne pas le soutenir parce qu'il s'y trouve un être qui vous déplaît; que si chacun voulait raisonner de même, aucun syndicat ne serait possible; que pour être logique, celui qui éprouve une telle animadversion à l'égard d'un de ses semblables, devrait quitter la localité, fuir le pays, s'évader du monde où les circonstances peuvent mettre ces deux ennemis irréconciliables en présence. Il faut lui dire aussi que s'il a des raisons sérieuses pour ne pas estimer un collègue ou un membre d'un comité, son devoir catégorique et précis est de faire partie du syndicat pour neutraliser l'influence de celui qu'il croit néfaste, pour combattre ses idées, pour le démasquer au besoin. Pour tout homme d'honneur, pour tout être loyal et franc, au lieu d'être une excuse, cette raison n'est qu'un prétexte. S'il ne veut être accusé de lâcheté, celui qui a avancé un semblable motif se doit à lui-même de faire partie du syndicat et d'y remplir son devoir.

A ceux qui avancent:

— Les syndicats libres, ça ne sert à rien. Parlez-moi des syndicats obligatoires, alors j'en suis » il dit qu'ils n'ont pas de mérite à faire partie d'un syndicat obligatoire puisqu'ils y seront obligés.

L'orateur déclare être un partisan enthousiaste et convaincu des syndicats obligatoires. Ce n'est pas qu'il soit fanatique de l'obligation, mais voulant la plus grande somme de liberté pour tous, il ne veut pas qu'une poignée d'égoïstes, d'indociles, de mauvaises têtes, puissent imposer des salaires de famine à leurs collègues et les réduire à un salaire si dérisoire qu'ils aient à peine de quoi vivre.

La Boétie l'a dit: « Que nous parle-t-on de liberté? Qui est pauvre est esclave ». Le Dr Coullery l'a proclamé en d'autres termes: « Pour être libre, il faut avoir les moyens de l'être. »

Les syndicats obligatoires, c'est la seule mesure protectrice efficace que nous connaissions qui puisse sauvegarder le gagne pain des ouvriers, les empêcher d'être livrés à la rapacité de l'employeur et éviter le désordre et la guerre. — Voilà pourquoi l'orateur et ses amis réclament les syndicats obligatoires.

Mais de ce que nous préconisons les syndicats obligatoires, il ne s'ensuit pas que nous reconnaissons par ce fait que les syndicats libres sont inutiles et que nous ne leur rendions pas le juste tribut d'éloges qu'ils méritent.

S'ils sont insuffisants pour obtenir cette organisation du travail que nous réclamons de tous nos efforts, ils n'en ont pas moins été utiles et ils continuent à rendre des services inestimables. C'est à eux que nous devons cet embryon de législation sur le travail qui a commencé par les greffes de prud'hommes, la loi sur les apprentis-sages, la loi sur la protection des ouvrières et qui aboutira, nous aimons à le croire,

à la création des syndicats obligatoires avec sanction légale.

Voilà pour le côté législatif. Mais en dehors de cela, de quelle utilité les syndicats libres n'ont-ils pas été, lorsque comme dans certaines professions, ils ont limité le nombre des apprentis, lorsqu'ils ont maintenu les prix, empêché la diminution des salaires, soutenu l'honneur et la dignité de l'ouvrier. Ah! nous pouvons le dire hardiment, sans les syndicats libres, il serait aujourd'hui réalisé le rêve de ceux qui voulaient l'horloger en sabots et en blouse.

Ne laissons donc jamais dire que les syndicats libres n'ont servi et ne servent à rien. Ils ont et ils auront jusqu'au bout cette utilité: C'est d'empêcher les ouvriers de crever de vexations, de misère et de faim.

Enfin l'orateur répond à ceux qui feraient volontiers partie du syndicat s'il ne faisait pas de politique, qu'il y a politique et politique.

On les abuse, on les trompe indignement ceux qui, de bonne foi s'en vont répétant qu'il ne faut pas faire de politique dans un syndicat. C'est une vieille rouerie des employeurs, actuellement usée jusqu'à la corde, et qui leur a permis d'assurer pendant quelques années encore leur suprématie.

Mais est-ce que tout homme qui réfléchit, est-ce que tout homme qui pense, ne comprend pas que ce qu'on appelait la politique d'autrefois a disparu, qu'il n'existe plus que des semblants de divergence entre ceux qui s'appellent démocrates-libéraux et les radicaux qui ne le sont plus que de nom et qu'il n'existe plus actuellement qu'une seule politique: la politique sociale. D'une côté ceux qui possèdent et qui exploitent; de l'autre, ceux qui n'ont rien et qui veulent avoir au moins une vie digne d'une créature humaine.

Qu'on cherche à l'embrouiller le plus possible, qu'on cherche à nous égarer dans d'autres questions, le problème vital, le problème nécessaire est celui-là et constitue toute la politique actuelle.

Les syndicats ne peuvent et ne doivent pas s'en désintéresser.

Vous dire: « Ne faites pas de politique », c'est vous dire: « Renoncez à faire valoir votre légitime influence là seulement où elle peut se traduire par des actes qui amélioreront votre situation. »

Si les riches pèsent sur vous et vous écrasent, n'est-ce pas parce que les lois le leur permettent?

N'est-ce pas la loi qui permet au fabricant et à l'industriel, à l'employeur, de payer le salaire qui lui convient (si vous n'acceptez pas, il y en a vingt qui ne demandent pas mieux); qui privilégie le propriétaire d'une façon inique, qui, par l'interdiction de la recherche en paternité, autorise les noceurs et les fêtards à engrosser les jeunes filles sans qu'il en résulte pour eux le moindre mal; qui se montre indulgente et bienveillante à l'égard des gros voleurs?

Les seuls avantages dont bénéficie la classe ouvrière suisse, la journée de 11 h. la surveillance des locaux, les mesures de protection à l'égard des femmes et des enfants, la responsabilité civile des fabricants, des entreprises de chemins de fer, la protection des apprentis et des ouvrières, la juridiction des prud'hommes et toutes les assurances qui sont sur le chantier n'est-ce pas à la loi que nous les devons.

Sans doute ces lois sont incomplètes, insuffisantes. Elles sont imprégnées de l'esprit de ceux qui les ont faites. Mais si les ouvriers ne s'étaient pas occupés de politique, aurions-nous la loi sur les fabriques la loi sur la responsabilité civile des fabricants et toutes les lois de moindre envergure destinées à sauvegarder dans une mesure quelconque les droits de l'ouvrier et des travailleurs. Et si nous ne persistons pas à faire de la politique, arriverons-nous à mettre sous toit l'assurance contre la maladie et les accidents? Le canton de Neuchâtel aurait-il voté l'assurance au décès et en faveur de la vieillesse, exemple qui sera suivi par d'autres, par Genève notamment, à bref délai? Est-ce que nous pourrions améliorer les lois existantes, leur insuffler un esprit plus généreux, plus humain.

Encore une fois, ils se trompent ceux qui, sincèrement, vous disent qu'il ne faut pas de politique dans un syndicat. Oui, il faut une politique, la politique de l'émancipation ouvrière. Et comme cette politique est tout entière résumée dans le programme du parti démocrate-socialiste, les syndicats doivent s'inspirer de ce programme et marcher courageusement à la conquête d'un état social qui assurera à chaque créature humaine le minimum de bien-être pour le présent et de sécurité pour l'avenir à laquelle elle a droit.

L'orateur dit en terminant: J'ai fini, citoyens.

Je crois avoir prouvé que l'union était nécessaire, que le but des syndicats est louable, que les objections de ceux qui refusent de se solidariser avec leurs collègues, ne tiennent pas debout.

Je conclus en souhaitant du fond du cœur que votre fédération recrute de nombreux adhérents, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, s'inspirant de la nécessité dans laquelle le prolétariat suisse, comme celui de tous les pays, se trouve de lutter par l'action syndicale et sur le terrain politique pour arracher à la classe possédante les privilèges dont elle jouit au détriment de la classe travailleuse.

Je lève mon verre à la prospérité de votre fédération et à l'avenir de la démocratie sociale qui nous donnera l'égalité et la paix.

Qu'elles vivent!

Des applaudissements unanimes et enthousiastes accueillent ce discours.

Un chant, toujours bien accueilli, des choraliens de Granges, puis le député ouvrier Reimann prononce en allemand un très beau discours, également accueilli par des bravos prolongés.

En voici un résumé.

Chers collègues et amis!

Lorsqu'une organisation professionnelle a traversé des crises aussi douloureuses que la fédération des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements, et qu'elle arrive à inaugurer une bannière et organiser une fête centrale, nous avons le droit de nous en réjouir.

Et, lorsque nous voyons parmi les assistants une section au grand complet qui, il y a quelques années, fut si cruellement éprouvée dans la lutte gigantesque du Leberberg, nous avons le cœur rempli de satisfaction et de reconnaissance. Oui, nous sommes reconnaissants à cette vaillante phalange de Granges qui ne s'est pas laissée abattre par des défaites momentanées et des circonstances néfastes, mais qui s'est relevée aussi promptement que la chute avait été rapide et qui aujourd'hui est plus forte, plus courageuse, plus unie que jamais. Honneur à elle et puisse-t-elle servir d'exemple aux sections qui trop facilement jettent le manche après la cognée ou qui se laissent gagner par une indifférence coupable.

Les fêtes que les organisations ouvrières organisent ne sont pas faites seulement en vue du plaisir et des distractions, elles ont surtout pour but de réunir un nombre aussi grand que possible de collègues qui, pendant quelques heures, s'entretiendront des intérêts de leur profession et discuteront des voies et moyens d'améliorer le sort des travailleurs.

Il vrai que la presse bourgeoise se complait à traiter ceux qui y prennent la parole de turbulents, de semeurs de haine de classe, de fomenteurs de désordres, de meneurs, de révolutionnaires, et autres aménités du même acabit.

Peu nous importe, nous savons que nous défendons une idée juste et humanitaire, cela nous suffit. Comme les apôtres de Jésus-Christ, nous saisissons toutes les occasions pour faire de la propagande en faveur de notre cause. Il y a cependant une différence entre les premiers et les propagandistes de nos jours; nous sommes un peu plus patients que ceux-ci; nous ne voudrions pas attendre l'éternité pour donner un peu de bien-être aux pauvres et aux opprimés, mais nous voudrions leur faire obtenir, déjà ici-bas, la place à laquelle ils ont droit au soleil de l'égalité.

Pour y arriver, il faut qu'une révolution se fasse et c'est en vue de l'amener que nous déployons toutes nos forces; non pas cette révolution stupide qui consiste à descendre dans la rue, munis de faux, de gourdin ou de fusils, pour détruire brutalement ce que le travailleur lui-même a eu tant de peine à construire et à laisser sur

le champ de bataille, fusiller ou enfermer dans les cachots, les meilleurs et les plus braves de nos soldats.

Non, c'est la révolution des esprits que nous voulons, car elle sera autrement plus puissante et plus féconde que la première. Pour arriver à cette révolution, nous nous servons des moyens légaux, parmi lesquels nous plaçons en toute première ligne l'organisation de toutes les forces travailleuses.

Les orateurs qui m'ont précédé, ceux surtout qui ont parlé ce matin à l'occasion de l'inauguration de la bannière centrale, vous ont indiqué la marche à suivre pour créer cette organisation; ils ont insisté sur la nécessité qu'il y a de développer et de fortifier toujours d'avantage nos organisations professionnelles. Et ils ont eu raison, car les syndicats professionnels sont d'une absolue nécessité et leur utilité est incontestable.

Oui, chers amis, travaillons sans trêve ni merci au développement de nos syndicats, efforçons-nous de les rendre toujours plus forts et plus puissants, mais n'oublions pas qu'il existe encore une autre forme d'organisation que nous aurions tort, et que nous ne pouvons pas négliger, c'est l'organisation politique.

Un certain nombre de questions déjà, ne sont plus du domaine essentiellement professionnel; depuis que l'Etat commence à s'occuper de la protection ouvrière, ce sont les Parlements qui sont nantis des revendications ouvrières. C'est ainsi que, chez nous, en Suisse, la fixation de la journée maximum de travail, la responsabilité des fabricants en cas d'accidents, les différents services d'assurances, la réglementation des apprentissages, la protection de la femme et de l'enfant, ne sont plus résolus par les syndicats professionnels, mais par les institutions politiques, par les corps législatifs des cantons et de la Confédération.

L'affranchissement du travailleur ne peut se faire que par le travailleur lui-même; c'est lui qui connaît les besoins, les vœux et les revendications de sa classe, c'est donc lui-même qui doit les défendre dans les Chambres.

Si les lois qu'on nous présente, si les décrets et ordonnances dont on inonde le pays, ne répondent pas à nos vœux légitimes, c'est qu'ils ont été fabriqués par des gens qui ne connaissent pas les véritables besoins des grandes couches populaires, ou qui ne veulent pas les soulager parce qu'ils ont intérêt à les maintenir dans l'état lamentable où elles se trouvent afin qu'eux puissent régner en maîtres absolus, en souverains tout puissants.

Si je recommande aux syndicats professionnels de s'occuper aussi de politique, mais de politique essentiellement ouvrière, c'est que j'ai la conviction intime et profondément enracinée que c'est là le seul moyen efficace d'atteindre le but que nous poursuivons tous et je porte mon toast aux deux formes de la lutte économique, la lutte sur le terrain professionnel et la lutte sur le terrain politique.

Le président du Comité central donne connaissance des lettres suivantes:

Zurich, 6 août 1898
Au Syndicat des Repasseurs et Remonteurs
Bienne.

Chers camarades,
Nous sommes possesseurs de votre aimable invitation d'assister à votre première fête centrale dimanche prochain, à Bienne; attendu que notre secrétaire chargé, dans la règle, de nous représenter dans ces cas doit se trouver à Fribourg pour la formation d'une nouvelle section, et cette invitation étant arrivée trop tard, c'est à dire après notre assemblée hebdomadaire, qui a lieu le mardi, personne n'a pu être désigné.

Nous formons les vœux les plus sincères pour la bonne réussite de votre fête et souhaitons que votre bannière centrale devienne le point de ralliement de tous nos collègues qui, malgré toutes nos démarches ont voulu rester en dehors de nos organisations, profitant cependant des avantages de celles-ci. De loin nous crierons avec vous dimanche:

En avant et toujours en avant.
Au nom du Comité directeur,
Le secrétaire,
CALAME.

Bienne, le 7 août 1897.

Fédération des repasseurs démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappement, en ville.

Nous saisissons l'occasion pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour la réussite de votre première fête centrale.

Espérant que les liens de solidarité et de fraternité qui unissent toutes les fédérations horlogères se raffermiront toujours davantage, c'est dans ces vœux que nous portons un triple vivot à votre fédération ainsi qu'à toutes les fédérations organisées.

Au nom de la fédération suisse des faiseurs de pendants et du comité central réuni en assemblée.

Le Président, Jean VISADE
Le Secrétaire, Constant SCHUBI.

Zurich, 5 août 1898.
Au Comité de la fête centrale des repasseurs remonteurs, Bienne.

Chers camarades,
Vous n'ignorez certes pas que nos collègues menuisiers de Berthoud ont dû suspendre le travail à la suite d'un arrêt arbitraire du président de la société et d'un second membre du comité, et pour le motif que le patron Gribi n'a pas respecté sa parole d'honneur, à nous donnée. Une soixantaine de collègues sont en grève, parmi lesquels plusieurs mariés, avec un tas d'enfants; votre fête nous semble être une bonne occasion pour une collecte en leur faveur.

Salut fraternels. CALAME.

Pour faire suite à l'appel du secrétaire du Gewerkschaftsbund, Léonard Daum invite les collègues à faire preuve de solidarité et propose une collecte qui réalise vingt-sept francs.

Jacob Schweizer, ancien président du Comité central, félicite les orateurs Biolley et Roimann qui ont exprimé des idées et des sentiments auxquels il s'associe sans aucune restriction.

Il rappelle que la fédération date de 1869, qu'il y a eu un mouvement à Saint-Imier en 1871. Il rend hommage à Ali Eberhard qui était à la tête de cette demande d'augmentation. Il rend également un hommage ému aux cendres de Schwitzgübel qui travailla si énergiquement dans la grève du Leberberg. Chacun s'associe de franc cœur à ces belles paroles.

Dans le jardin, l'Union instrumentale joue déjà. L'après-midi, il y eut très beau concert; puis le soir, à la Halle du Jura, une soirée familière.

Ainsi s'est passée la première fête centrale qui laisse à tous une excellente impression, un agréable et radieux souvenir.

La section de Bienne qui avait si bien fait les choses et ceux qui ont eu toutes les peines de l'organisation, ont bien mérité de la Fédération des remonteurs. Puisse cette journée porter de bons fruits et les semences jetées germer dans les cœurs et dans les esprits.

Un bon conseil

Si vous ne digérez pas facilement l'huile de foie de morue, prenez le Dépuratif Golliez au brou de noix phosphates et fer, apprécié depuis 24 ans et recommandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — En vente dans les pharmacies. — Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ à Morat.

Grand Choix de Régulateurs et Pendules Réveils et Coucous Prix modiques Garantie Ed. Biedermann, 702-88, Rue Fritze-Courvoisier. 38

Album du Cinquantenaire et du Tir fédéral

Vues héliographiques (procédé appliqué à l'impression du Livre d'Or des 12 tableaux de la pièce historique des groupes des cortèges du Cinquantenaire à La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel; la cérémonie de l'inauguration du monument national; la cantine du Tir fédéral, etc., etc.

R. HAFELI & C^{ie}, imp.-éditeurs Chaux-de-Fonds

ÉTUDE EUGENE WILLE Avocat et Notaire ayant terminé ses classes pourrait entrer de suite à l'Étude.

Jeanne Homma

Magasins populaires
de **MAX WIRTH**
Zurich
Bâle et St. Gall

Cotonnes pr. Tabliers et Robes à 55 cts. p. m.
Cret. fortes et Indiennes à 45 cts. p. m.
Batistes et Etoffes à jour à 55 cts. p. m.
Brilliantines et Zéphirs à 80 cts. p. m.
Reps, Crêpes, Côtelines, Plissés à 80 cts. p. m.
Satins, imp., damassés et unis à 75 cts. p. m.
Etoffes pr. Habillements de garçons à 90 cts. p. m.

immense choix. — Prix reconnus excessivement bon marché.

offrent à des prix tr. avantageux et envoient échantillons franco
Adr.: Max Wirth, Zurich

ESCOMPTE 5 0/0

payable de suite en **JETONS** ou par **CARNETS** d'escompte
remboursables au gré du client

CHARBON pour Repassage
le seul sans odeur, ni fumée. le paquet de 2 kil. 0,45 ct.
Exiger la marque: **Le FER à REPASSER**
Se méfier des contrefaçons

LESSIVE JAUNE ouverte le kil. 0,45 20
LESSIVES en paquets. **Phenix Suisse Parfumée**

PAILLE de **FER** le paquet de 250 gr. 0,25

BISCUITS depuis 0,55 le demi kilo 20

CAP VERT francs de goût depuis 0,65 le demi kilo

GUINAND & DUPUIS
Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 0/0

Avis de la Préfecture de la Chaux-de-Fonds

Perception de l'impôt direct pour 1898

Le Préfet du district de la Chaux-de-Fonds, agissant en exécution de la Loi sur l'impôt direct du 27 février 1892, informe les contribuables de ce district que la perception de l'impôt pour l'exercice courant aura lieu comme suit:

1. Pour la Sagne

A l'Hôtel-de-Ville de la Sagne, le vendredi 12 août courant de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir.

2. Pour les Eplatures et les Planchettes

Au Bureau de la Préfecture, le lundi 15 et le mardi 16 août courant, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

3. Pour la Chaux-de-Fonds

Au Bureau de la Préfecture, du mercredi 17 au mardi 23 août courant, le dimanche excepté, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir. 449

Les Contribuables qui voudront acquitter leur impôt avant les dates indiquées ci-dessus, peuvent le faire dès aujourd'hui à la Préfecture. Les personnes soumises à l'impôt, en vertu de la loi, et qui n'auraient pas reçu de mandat, sont tenues d'en aviser la Préfecture.

Elles sont du reste recherchables, pendant dix ans pour la totalité des impôts dont elles n'auraient pas reçu le mandat (Art. 22 de la loi). Trente jours après celui fixé pour la perception, le Préfet invite par lettre cachetée les retardataires à s'acquitter en les rendant attentifs à la surtaxe établie à l'article suivant (Art. 25 de la Loi).

A défaut de paiement dans la quinzaine qui suit cette invitation, il est ajouté à l'impôt une surtaxe 5% et à la réquisition du Préfet, il est procédé contre les retardataires par la voie de la poursuite pour dettes (Art. 26 de la Loi).

Le contribuable en réclamation doit malgré le recours qu'il a formé, s'acquitter de son impôt dans les délais fixes pour la perception. Si le Conseil d'Etat fait droit au recours, la différence entre la taxe primitive et le chiffre fixé en dernier ressort, lui est restituée par les soins du Département des finances (Art. 27 de la Loi).

La Chaux-de-Fonds, le 4 août 1898.

Le Préfet:

N. Droz-Matile.

14, Rue de la Balance Rue de la Balance. 14

Grande Liquidation

de
CHAUSSURES en tous GENRES

Pendant quelques jours, liquidation complète de toutes les marchandises en magasin, consistant en chaussures en tous genres pour dames, messieurs et enfants, aux prix de facture.

C'est au Magasin **A. HERREN** fils, Rue de la Balance 14

OFFICE DES FAILLITES:
Le préposé, H. Hoffmann.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Jeudi 11 Août 1898
Bureau: 8 heures Rideau: 8³/₄ heures

Une seule
REPRÉSENTATION
de l'Opéra-Comique
le plus gai du Répertoire Français

LE VOYAGE EN CHINE

Opéra-Comique en 3 actes
Paroles d'Eugène LABICHE et DELACOUR
Musique de François BAZIN

Au 1^{er} acte, AU CASINO DE CHERBOURG, INTERMÈDE MUSICAL dans lequel Mme DELAMARRE M. SONDU et la Petite PAULETTE chanteront chacun une romance.

Le 1^{er} acte se passe à Bellevue (Seine-et-Oise) près Paris. — Le 2^{me} acte au Casino de Oberbourg. — Le 3^{me} acte en pleine mer. 457

Rien ne sera négligé dans l'interprétation du "Voyage en Chine" dont le poème est de Eugène LABICHE, c'est dire que la **RÉPÉTITION** ne sera qu'un long éclat de rire
Ces rires d'autrefois ces rires des aïeux Qui jaillissent du cœur comme un flot de vin vieux.

Prix des Places

Balcons, fr. 3.80. — Premières, fr. 3. Fauteuils, fr. 2.80. — Parterre fr. 2. Secondes, fr. 1.80. — Troisièmes, fr. 1.

Pour la location s'adresser comme d'usage.

C'est la même troupe qui a déjà jouée la Dame Blanche et Mignon et qui obtient grand succès dans toute la Région.

Demander partout

ASTI MOUSSEUX

bouché comme le Champagne

Emile PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

Fournisseur en Gros
TÉLÉPHONE

à Chaux-de-Fonds et au Locle
AGENTS

sont demandés avec garanties

Consommation Centrale

A Morel

6 Place Neuve et Rue du Stand

Pressurage de Fruits

Poudre spéciale pour conserver et empêcher la moisissure des Gelées, Sirops, Confitures, etc. 415

Bocaux et Pots à Confitures

DÉBILITÉ, FAIBLESSE.

Suites d'excès de jeunesse et toutes les autres maladies des organes des deux SEXES. — Flueurs blanches chez jeunes filles et dames sont radicalement guéries par "Institut SANITAS" — Genève. Demander Prospectus: 19

PENSION

Dans un très joli endroit près de Berne, on prendrait en pension une petite fille ou un petit garçon de préférence un orphelin. L'enfant recevra tous les soins maternels et pourra fréquenter de bonnes écoles allemandes. 447

Pour renseignements s'adresser au Bureau de la "Sentinelle".

Le Docteur **QUERVAIN**

est absent

jusqu'au 27 Août

Oettinger et Cie
ZURICH
envoient franco
par mètre ou

30 mètres Etoffes pour vêtements dernière nouveauté
garanties bon teint **SUFFISANT**
pour 3 vêtements et 3 blouses
à 11 fr. 90
Achats très avantageux pour beaucoup de dames

Echantillons de toutes les nouveautés en ETOFFES franco

Commune de la Chaux-de-Fonds

AVIS

Le public est rendu attentif aux prescriptions du Règlement d'ordre du Bois du Petit Château principalement, aux dispositions des art. 6, 7 et 8 du dit règlement ainsi conçu:

ART. 6. Il est particulièrement interdit:

- de se dévaler en bas les rochers ou de traverser les plates-bandes;
- de cueillir des fleurs ou de couper des branches;
- de laisser traîner des débris; papiers, verres cassés, etc.;
- d'endommager ou de salir les bancs, les arbres ou les barrières;
- de remuer la terre et de l'enlever du parc;
- de tirer dans le parc avec quelque arme que ce soit;
- les chiens devront être tenus en laisse dans le bois; il est défendu de les laisser se baigner dans les bassins.

Il est interdit en un mot de se livrer à tout acte étant de nature à compromettre la propreté et le bon entretien du parc.

ART. 7. Les parents sont responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants. 441

ART. 8. Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus, toute personne enfreignant les ordres du gardien ou lui adressant des insultes, sont passibles d'une amende variant de Fr. 1.— à Fr. 5.—, suivant les cas.

Conseil Communal.

ATELIER de PHOTOGRAPHIE

Rich. Kohl-Simon 339

Prix modérés On opère par tous les temps
25 Promenade CHAUX-DE-FONDS Promenade 25

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 64 Industrie 1
111, Demoiselle, 111

Café grillé bonne qualité, le kg. depuis fr. 1.60

Cacao à l'avoine de Cassel la boîte fr. 1.40

Cacao à l'avoine, Cheval blanc la boîte fr. 1.25

Cacao en feuilles extra, la boîte de 250 gr. fr. 0.95

Cibils le meilleur extrait de viande, le flac. fr. 0.95

Petits haricots secs exquis le paquet fr. 0.55

Gentiane des Alpes, véritable abs. pure, le lit. s. v. fr. 5.—

Eau-de-vie aux fines Herbes la pl. saïnoletit, fr. 1.50

FIL à la Machine Brook's 500 yds, la bobine fr. 0.25

Avis aux pierristes

J'avise MM. les pierristes que j'ai en dépôt un beau choix de perçages et grandissages de divers genres de pierres, rubis, saphir et grenat. 436

L. DUBOIS-ROZAT,

Rue du Parc 22

Assortiment de Pierres et Diamants

Tourbe nouvelle

J'avise mon honorable clientèle et le public en général, que je puis dès maintenant livrer la Tourbe nouvelle au prix du jour. 416

Se recommande, Ed. Rutti-Perret, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville, 19

Album du Cinquantenaire
et du Tir fédéral

Nous remercions sincèrement MM. les Photographes et Amateurs du canton

pour les nombreuses et belles collections qu'ils ont bien voulu nous adresser, et prions ceux d'entre eux, ainsi que toutes les personnes qui auraient encore des photographies à nous remettre concernant nos dernières fêtes, telles que personnalités ou groupes de la pièce historique ou autres, cortèges, sociétés, patriotes, décors, etc., de nous les adresser d'ici au **Lundi 8 Août**. Chaque photographie insérée dans notre Album portera le nom de son auteur et un petit texte explicatif.

R. HÆFELI & Cie, imp.-éditeurs

Chaux-de-Fonds 443

P. MINAZZI

7b. RUE DU PROGRÈS, 7b

au sous-sol, se recommande à sa bonne clientèle et au public en général pour tout ce qui concerne sa profession, tel que: ébénisterie, réparations de meubles en tous genres. Spécialité de polissages de meubles. — Ouvrage prompt et soigné. — Prix modérés. 409

Rue de la Paix 65

En vente dès aujourd'hui, Huile à salade superfine Jaffa extra et des Vins rouges de table, nouveaux, des meilleurs crus d'Espagne et de France. Neuchâtel blanc 1^{er} choix, en litres, bouché et ouvert. Liqueurs fines.